



Assurance/Cambriolage : Argent Liquide

Par **neomembre**, le **09/02/2017 à 20:20**

Bonsoir,rrnL'assurance indemnise t-elle l'assuré en cas de cambriolage avéré par la police ?rrnJe précise ici qu'il s'agit d'argent liquide.rrnDans mon cas, le montant correspond à 19 750,00€ , cet argent a été confié pour acheter un véhicule en Allemagne.rrnQuelles sont les recours possibles pour faire face à ce préjudice ?rrnUne plainte à été déposé au commissariat.rrnMerci pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **09/02/2017 à 20:38**

Bsrrnpeu de chance d'être indemnisé. Que dit votre contrat ?

Par **chaber**, le **09/02/2017 à 20:42**

bonjourrrnrelisez votre contratrrnEn règle générale le vol d'espèces est garanti pour un certain montant (**peu élevé**) s'il était contenu dans un meuble qui a été fracturé.

Par **Visiteur**, le **09/02/2017 à 21:54**

Up